

INSCRIPTIONS DIRECTES COLLEGE ET LYCEE FRANÇAIS DOMINIQUE SAVIO ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

I. CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Le lycée scolarise les enfants issus d'un établissement public ou privé sous contrat en France ou d'un établissement à l'étranger conventionné par l'AEFE, **dans la limite des places disponibles**. Priorité aux enfants de nationalité française.

II. LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DIRECTE

Documents communs pour les demandes d'inscription au collège et au lycée :

- Fiche d'inscription (avec formulaire du droit à l'image et autorisation de sortie pour les lycéens) dûment complétée et signée (**À télécharger sur notre site internet**) ;
- Lettre motivant la demande d'inscription + **plan de localisation du domicile** ;
- Justificatif d'autorité parentale pour les tuteurs légaux autres que les parents ;
- En cas de divorce : copie de la décision de justice ;
- EXEAT** (*certificat de radiation*) de l'établissement précédent ;
- Dossier scolaire : bulletins scolaires de l'année en cours et des 2 dernières années ;
- Avis de Passage** : bulletin du 3^{ème} trimestre comportant la décision d'orientation (à transmettre dès la fin du conseil de classe pour une rentrée en septembre) et copie de la fiche de dialogue pour les élèves admis par la commission d'appel ;
- 3 photos d'identité ;
- Dossier médical d'urgence, complété et signé (**À télécharger sur notre site internet**) ;
- Copie des pages des vaccinations obligatoires du carnet de santé + fièvre jaune ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile chef de famille (souscrite au Cameroun) ;

Elèves de nationalité française :

- Extrait d'acte de naissance ;
- Copie livret de famille ;
- Copie pièce d'identité, justifiant de sa nationalité (passeport, CNI,...) + Carte consulaire.

Elèves des autres nationalités :

- Copie d'acte de naissance + copie pièce d'identité à jour;

Documents supplémentaires pour les demandes d'inscription en Terminale :

- Livret scolaire;
- Relevé de notes des épreuves anticipées;
- Relevé de notes du baccalauréat pour les demandes de redoublement en Terminale (*après accord de notre chef d'établissement*).

Droits de 1^{ère} inscription :

- Certificat d'admission :** délivré par le service financier, après dépôt complet du dossier d'inscription et règlement des droits de 1^{ère} inscription soit : **300 000 FCFA** ou 457,35€,
 - Par chèque à l'ordre de : **APE EFDS GI** ;
 - Par Carte Bleue ;
 - Sur présentation du bordereau de versement des espèces sur le compte de l'APE EFDS GI.

| | | | |
|--|--------------|--------------------|-----------|
| RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE | | | |
| (Uniquement pour le versement d'espèces) | | | |
| BANQUE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUES (SGBC – BONANJO) | | | |
| TITULAIRE COMPTE : APE EFDS GI | | | |
| CODE BANQUE | CODE GUICHET | N° COMPTE | CLE |
| 10003 | 00100 | 05000339587 | 56 |

Attention : Les droits de 1^{ère} inscription ne sont pas remboursables.

⚠ Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Manuels et fournitures scolaires :

Les manuels et les fournitures scolaires sont à la charge des familles. Les listes seront disponibles sur notre site internet à partir du mois de juin.

Frais de scolarité et d'examens – Conditions de règlement :

- **Droits de première inscription :** 457,35 €/ enfant (300 000 fcfa)
- **Droits de réinscription :** 76,22 €/ enfant (50 000frs)

| | Français | | Camerounais | | Etrangers Tiers | |
|--|-----------------|------------------|--------------------|------------------|------------------------|------------------|
| | <i>Euro</i> | <i>Fcfa(*)</i> | <i>Euro</i> | <i>Fcfa(*)</i> | <i>Euro</i> | <i>Fcfa(*)</i> |
| Pré-élémentaire et Élémentaire | 2 830,06 | 1 856 400 | 3 864,58 | 2 535 000 | 4 341,75 | 2 848 000 |
| 1^{er} cycle (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) | 3 971,30 | 2 605 000 | 5 581,16 | 3 661 000 | 6 222,97 | 4 082 000 |
| 2^{ème} cycle (2^{nde}, 1^{ère}, Terminale) | 4 315,83 | 2 831 000 | 6 091,86 | 3 996 000 | 6 764,16 | 4 437 000 |

- **Frais d'examens :**
 - Frais d'inscription au D. N. B. : 104,12 € soit 68 300 F CFA
 - Frais d'inscription aux Epreuves Anticipées : 121,44 € soit 79 600 F CFA
 - Frais d'inscription au baccalauréat : 199,71 € soit 131 000 F CFA
- **Réduction «famille nombreuse» :** à partir du 3^{ème} enfant, scolarisé à D. Savio.
- **Conditions de règlement :** En conformité avec les décisions prises par le conseil de gestion, les frais de scolarité sont appelés en deux tranches (40% de la facture des frais d'écolage à régler avant le 15 octobre de l'année N et 60 % de la facture des frais d'écolage à régler avant le 15 février de l'année N+1). Le non-respect de ces règles entraîne la radiation de l'élève.
- **Bourse scolaire :** Pour les élèves français, se rapprocher du Consulat Général de France à Douala – service social.

(*) 1€ = 655,957 FCFA.